



## URGENCE SOCIALE : JOURNEE DE MANIFESTATION A L'APPEL DE LA CGT MARDI 5 FEVRIER ...

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil appelle à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs du spectacle pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019.

**A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00 (sur notre site [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com)).**

**POUR L'ILE-DE-FRANCE : RDV DE LA CGT A 14H ANGLE RUE SAINT-BON ET RUE DE RIVOLI POUR UNE MANIFESTATION DEPUIS HOTEL DE VILLE JUSQU'A CONCORDE (via rue de Rivoli).**

**Le rdv fédéral sera communiqué rapidement. Pour les rdv en région, vous rapprocher des UD et des syndicats.**

Paris, le 29/01/2019.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt  
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) - [cgtspectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgtspectacle@fnsac-cgt.com)





## **Pour l'emploi, les salaires, les retraites** **Toutes et Tous mobilisé-e-s le 31 janvier et le 5 février !**

Macron et sa politique provoquent colère, incompréhension et rejet d'une très grande majorité de la population.

Cette situation est la conséquence des contre-réformes contre le code du travail, la casse des services publics, les attaques contre l'éducation nationale, l'hôpital et la santé publique, les retraites, les salaires et les collectivités publiques territoriales.

**Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle.**

Ce ne sont ni les meurettes récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes, ni ce grand déballage national qui répondent aux urgences sociales. D'ailleurs est-il normal qu'un parti politique seul et un Président seul monopolisent les écrans alors qu'une campagne électorale débute ?

D'un côté 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises, l'ISF supprimé, de l'autre côté un gouvernement et des multinationales qui engagent la chasse aux chômeurs, bradent les entreprises publiques, affaiblissent les services publics, taxent les salarié-e-s et les retraité-e-s, entendent encore attaquer la retraite par répartition et faire reculer l'âge de départ en retraite, détruisent massivement nos emplois et nos industries (Arc International, Faïencerie de Sarreguemines, Corning Bagneaux, Villeroy et Boch Flissen La Ferté gaucher). Le Président Macron, main dans la main avec le patronat et les multinationales, entend poursuivre sa « Medef Politique », quitte à mettre à feu et à sang le pays.

Il est temps de faire convergence et d'arrêter ce massacre économique, social et écologique ! La CGT appelle les salarié-e-s, les agent-e-s, les jeunes comme les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi à se mobiliser ensemble par la grève et les manifestations pour obtenir :

- Une augmentation du Smic et de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- La préservation et le développement de nos sites industriels verriers et céramistes et de leurs emplois ;
- La pérennité du système de retraite solidaire et intergénérationnel par répartition et le départ à 60 ans à taux plein ;
- La reconnaissance de la pénibilité du travail par un départ anticipé en retraite ;
- Le respect de l'égalité salariale et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ;
- La refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salarié-e-s, les retraité-e-s et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), Une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- La suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- Le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

**La Fédération appelle les actifs, actives et les retraité-e-s à participer massivement aux manifestations à l'appel de la CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, SOLIDAIRES le 31 janvier pour l'augmentation des pensions de retraites, le pouvoir d'achat et la défense de la retraite solidaire par répartition.**

**La CGT appelle à tenir des Assemblées Générales dans les entreprises pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019 et débattre des suites à construire dans la durée.**





# POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS

## ENSEMBLE DANS L'ACTION

### LE 5 FÉVRIER

**F**ace aux mobilisations entamées depuis de longs mois, face à la situation inédite marquée notamment par le mouvement des gilets jaunes, Emmanuel Macron est contraint à des concessions, certes notoirement insuffisantes, lui qui avait pourtant affirmé qu'il ne reculerait jamais.

Pour autant, l'essentiel de sa politique — faite de cadeaux aux patrons et aux plus fortunés et de casse des services publics — continue à être mis en œuvre.

Ne nous y trompons pas : le grand débat national est avant tout une opération d'enfumage puisque, sur la plupart des points importants, le pouvoir en place a déjà dit qu'il n'était pas question de revenir sur ses orientations.

#### LA FONCTION PUBLIQUE ET SES AGENTS AU CŒUR DU DANGER

Le parfait exemple de cette volonté de rien remettre en cause de ses visées libérales, le gouvernement le donne pour la Fonction publique.

En effet, alors que la réforme de l'État figure explicitement au menu du « grand débat », les ministres en charge de la Fonction publique viennent de confirmer, en particulier, que **le projet de loi dévastateur, quasiment déjà écrit, demeurerait plus que jamais d'actualité et que son adoption au Parlement était toujours prévue au mois de juin.**

Rappelons que ce texte prévoit un **recours renforcé et massif aux non titulaires, le démantèlement des organismes consultatifs, l'individualisation des rémunérations et des dispositions pour accompagner et faciliter les abandons de missions publiques et les fermetures de services.**

Il s'agit bien d'une attaque sans précédent contre l'édifice du Statut général.

Ces lourdes menaces viennent s'ajouter au **gel de la valeur du point d'indice** (dont tout laisse à craindre que l'exécutif souhaite le maintenir jusqu'en 2022!), au rétablissement du jour de carence, aux nouvelles suppressions d'emplois, etc.

C'est dire que la situation est plus que préoccupante.

#### ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE ET L'INSCRIRE DANS LA DURÉE

Mais, ceux qui nous gouvernent sont loin d'avoir gagné.

**Les citoyens restent attachés à leurs services publics** et, partout, le mécontentement gronde et les mobilisations se multiplient.

#### C'est ce que montre le mouvement des gilets jaunes.

La responsabilité première des organisations syndicales, c'est de proposer des pistes alternatives, de les populariser et d'organiser la riposte sur les lieux de travail.

**C'est ce que fait la CGT, au niveau interprofessionnel, le mardi 5 février.**

Ce jour-là, elle appelle tous les salariés, du privé comme du public, à se mobiliser, à manifester et à cesser le travail.

**Tout, absolument tout, milite pour que les agents de la Fonction publique, qu'ils soient du versant territorial, hospitalier ou de l'État, s'inscrivent le plus nombreux possible dans ce temps fort de lutte et de convergence.**

#### POUR :

- » La revalorisation immédiate du point d'indice;
- » Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis plusieurs années;
- » Les créations d'emplois statutaires partout où elles sont nécessaires;
- » Les titularisations des contractuels et la fin de la précarité;
- » L'abrogation du jour de carence.
- » La défense du Statut général et des Statuts particuliers;
- » Le maintien et l'amélioration des régimes spéciaux de retraite, contre le système par points voulu par le gouvernement;
- » La forte revalorisation des pensions versées.

**La CGT Fonction publique appelle les agents à manifester et faire grève le 5 février.**

Montreuil, le 28 janvier 2019



**LA CGT APPELLE À LA GRÈVE LE 5 FÉVRIER !**



# *Il va falloir rendre des comptes...*

**Face au mécontentement populaire qui pose la question de la justice fiscale et de la rémunération du travail, le gouvernement fait du zèle pour éviter que le patronat et les actionnaires ne soient montrés du doigt. Le débat est biaisé et les mesures annoncées sont toutes aux frais du contribuable, jamais des patrons.**

**Face à la puissance de l'argent, nous devons construire la puissance du nombre ! C'est le seul moyen d'imposer les vrais sujets. Que ce soit par la rue, l'occupation des ronds-points, ou par les négociations d'entreprise, les employeurs et les actionnaires ne rendront de comptes que s'ils y sont contraints. L'Ugict, la CGT des ingénieurs, cadres et TAM, décrypte les raisons de la colère ...**

## **TOUT VA TRÈS BIEN, MADAME LA MARQUISE**

Alors que depuis plusieurs semaines, les questions de pouvoir d'achat et donc des salaires, de justice fiscale, d'accès aux services publics, sont au cœur de l'actualité, les entreprises du CAC 40 se payent le luxe d'afficher sans scrupules le versement de 57 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2018, soit une hausse de 13 %.

Tout cela sans que le gouvernement n'envisage la moindre remise en question des différents dispositifs d'allègement de cotisations, à l'image du CICE qui vient d'être transformé en allègement de cotisations pérenne pour « réduire le coût du travail » et, soi disant, améliorer la compétitivité des entreprises.

Ces mécanismes sont pervers car ils ne prennent en charge que les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC sans la moindre contrepartie ou contrôle de la part de l'État. Certaines entreprises qui dégagent des bénéfices et des dividendes sont ainsi éligibles au CICE.

Pour rester éligibles aux exonérations, les entreprises sont donc incitées à maintenir la masse salariale, notamment en refusant les augmentations de salaires.

Enfin, ces différents dispositifs créent un important manque à gagner en termes de recettes pour l'État, pour les organismes de sécurité sociale et d'assurance-chômage.

## *Nouveau monde* **VIEILLE RECETTE**

Pour éviter que les revendications et les mécontentements sociaux et démocratiques ne convergent en puissant mouvement :

- 1.** Opposez des catégories de salarié-e-s entre eux.
- 2.** Désignez des coupables et des privilégié-e-s de votre choix.
- 3.** Faites mijoter en ajoutant une pincée de violences.
- 4.** Saupoudrez d'une dose de communication aux frais de l'État et de poudre de perlimpinpin.

## SOLIDARITÉ OU CHARITÉ A MINIMA ?

Pour répondre aux obligations d'économies que doit réaliser l'UNEDIC (1,3 milliard d'€ / an, sur 3 ans), il y aurait une solution miracle : la dégressivité de l'allocation chômage des cadres ! La preuve : il y a une poignée de hauts cadres qui gagnent très (trop ?) bien leur vie.

### C'est oublier que :

- L'encadrement, au sens large, c'est aujourd'hui près d'un salarié-e sur 2 en France.
- 25 % des cadres gagnent moins de 40k / an.
- En moyenne, les salaires des jeunes sont :
  - au niveau Licence : 22K / an
  - au niveau Master : 30K / an
- En global, les cadres contribuent plus qu'ils ne perçoivent du système d'assurance chômage.
- Baisser les droits des uns n'aide en rien la situation des autres.

## PAYEZ LES QUALIFICATIONS !

L'Ugict-CGT  
revendique :



## L'INJUSTICE DU SIÈCLE !

# 25,7 %

d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes cadres.

# 40 %

d'écart de pension à la retraite, en moyenne.



Faute de sanctions effectives,

## 600 entreprises sur 1000

n'ont ni d'accord, ni plan d'action en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mais seulement

## 2 sur 1000

sont sanctionnées.

## TEST : QUI SONT LES VRAIS PRIVILÉGIÉS ?

# 1 %

# ou

# 6 000 000

de très riches qui concentrent 17 % du patrimoine immobilier et financier et les 350 000 ex-redevables de l'Impôt Sur la Fortune ?

de foyers qui vont peut-être continuer à payer la taxe d'habitation malgré l'annonce de sa suppression, et servir ainsi la communication d'un gouvernement qui fait semblant de répondre aux exigences de justice sociale ?

La réponse est dans la question...

## 80 000 000 000 € nous sont volés chaque année en fraude et en évasion fiscale.

## 100 000 000 000 € de manque à gagner, à cause des 500 niches fiscales qui ruinent la progressivité de l'impôt.

# Faisons payer les 1 % les plus riches et les multinationales !

REJOINDRE LA CGT INGÉS CADRES TECHS : [UGICT.CGT.FR/SE-SYNDIQUER](http://UGICT.CGT.FR/SE-SYNDIQUER)







## Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

COMMUNIQUE - APPEL AU 5 FEVRIER 2019

### NOUS VOULONS VIVRE DE NOTRE SALAIRE

Confronté à la colère sociale qu'il n'arrive pas à endiguer malgré les mesures répressives mises en place, Macron, le président des riches a cependant été contraint de sortir du silence.

**Mais ses annonces sont loin de répondre aux attentes exprimées.**

A la question sur le « pouvoir d'achat », il répond :

- Prime exceptionnelle à géométrie variable.
- Suppression de cotisations sociales.
- Défisicalisation des heures supplémentaires.

Cette réponse perpétue le changement de modèle social fixé par le monde de la finance dont il n'est que le pantin.

**La CGT a d'autres propositions pour une société de progrès et de justice sociale.**

Seul le travail est producteur de richesses. Sa revalorisation est donc la première solution à l'amélioration du « pouvoir d'achat » des salarié(e)s, au maintien des services publics et de la solidarité entre générations, privés d'emploi et retraités.

L'argent est là, les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont explosé en 2017, mais la part dévolue aux salaires passe de 70 % en 2000 à 32,5 % en 2016. Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 93,4 milliards de profits en 2017. Une hausse colossale de 24 % par rapport à 2016 qui avait déjà été une bonne année pour ces capitalistes rapaces à l'appétit insatiable. Avec un chiffre d'affaires en hausse de plus de 6 %, ces multinationales montrent qu'elles sont à même de bénéficier du mouvement en cours de reprise mondiale.

La question majeure est : A qui cette situation va-t-elle profiter ? Force est de constater que si nous ne menons pas le combat, ces milliards ne seront pas redistribués. Pire, la volonté de Macron de retrait ou de diminution des cotisations sociales vise à nous faire racheter notre salaire indirect avec notre salaire direct. C'est exactement le but de la manœuvre ; par exemple, dans le cadre de la réforme des retraites. Un vrai scandale !

Notons que sur 1 an, au 26 février 2018, les milliardaires français ont vu leur richesse croître de 30 % pour dépasser les 265 milliards d'€ tandis que les plus pauvres se sont appauvris.

C'est tout simplement un détournement de la richesse créée au profit du capital.

Les aides publiques, exonérations fiscales ou de cotisations sociales représentent 200 milliards d'€ par an pour les entreprises, soi-disant pour aider l'emploi mais sans aucun contrôle, notamment sur l'argent du CICE versé aux entreprises.

- Les cotisations sociales sont NOTRE SALAIRE socialisé, notre salaire direct. Lorsque l'entreprise bénéficie d'exonération, c'est NOTRE SALAIRE MUTUALISÉ qui n'est plus versé pour alimenter les caisses de solidarité (retraite, sécu, chômage...). C'est du vol !
- L'impôt, c'est ce qui permet d'avoir un service public (des transports, des écoles, des hôpitaux). Lorsque les entreprises en sont exonérées, derrière c'est la fermeture des services de proximité, le non-investissement pour entretenir et renouveler le parc de transports, la fermeture des hôpitaux de proximité, etc...ce que cherchent Macron et ses sbires est donc de casser la solidarité conquise par de difficiles luttes au profit des intérêts d'une minorité qui se gave.

**Chaque cadeau fait aux entreprises, c'est NOUS qui le payons !**

Ce dont NOUS avons besoin, c'est d'une juste rétribution de notre force de travail.

C'est pour cela que la CGT revendique et lutte pour :

- Un SMIC à 1.800 € brut.
- Une augmentation générale des salaires BRUTS de façon à assurer la protection sociale de haut niveau pour tous et faire perdurer son principe fondateur : « *cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins* ».
- La reconnaissance et le paiement des qualifications.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- Une sur-cotisation de la part patronale en fonction du chiffre d'affaire de l'entreprise et non pas du nombre de salariés.

**« LORSQUE L'INJUSTICE DEVIENT LA LOI,  
LA MOBILISATION DEVIENT UNE OBLIGATION »**

**Montreuil, le 30 janvier 2019**



## A l'urgence sociale...une seule réponse : la grève

La Fédération CGT des Sociétés d'études appelle l'ensemble des salariés à faire grève le 5 février et à participer à toutes les manifestations sur le territoire pour obtenir, notamment :

- ✓ Une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux.
- ✓ Une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (*TVA, TICPE*) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (*ex : GAF*), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital.
- ✓ La suppression des aides publiques aux entreprises (*CICE et exonérations diverses, etc.*) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale.
- ✓ Le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions.
- ✓ Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.
- ✓ Maintien du régime de retraite par répartition, retraite à 60 ans avec 75% du salaire d'activité et une pension d'un montant minimum égal au Smic.

En effet, tant le patronat que le gouvernement, ne cessent de mener des politiques antisociales multipliant les réformes régressives.

Alors qu'il existe de l'argent, 57 milliards d'euros versés aux actionnaires, ceux-ci restent sourds à nos revendications.

C'est pourquoi, il est indispensable de construire un rapport de force par la grève pour imposer au patronat la redistribution des richesses au profit des salariés.

Dans ce cadre, la CGT appelle à tenir des assemblées générales partout où c'est possible pour réussir la grève. A cette fin, la CGT met à disposition sur son site un « *cahier d'expression revendicatif populaire* ».

Montreuil, le 24 janvier 2019

**Fédération des Sociétés d'Etudes**

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42  
E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr





## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

### A l'attention de Madame PERIN-FOUCAULT DGOS

Objet: Préavis de Grève.

Madame la Ministre,

Montreuil, le 24 janvier 2019

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national pour **le 5 février 2019** conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux relevant des établissements, notamment :

- **les établissements sanitaires et sociaux des collectivités territoriales,**
  - **les établissements sanitaires et sociaux de la fonction publique hospitalière,**
  - **les établissements médico-sociaux,**
  - **les établissements sanitaires et sociaux privés, à but non lucratif chargés d'un service public ou participant au service public en vertu de la loi hospitalière du 31 Juillet 1991.**
- et l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang et activités de transfusion sanguine) - (établissement public national) créé par le décret n° 99-1143 du 29/12/99 et la loi n° 98-535 du 1/7/98 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels à savoir :

- **pour un véritable plan Emploi - formation, reconnaissance des qualifications,**
- **la titularisation et la résorption des emplois précaires,**
- **l'amélioration des conditions de travail et de vie, le respect des droits et libertés,**
- **des augmentations salariales, de reclassements, de reconnaissance des qualifications et responsabilités,**
- **la réponse aux besoins de la population à travers la protection sociale, la santé, les services publics,**
- **un régime de retraite prenant en compte nos spécificités,**
- **la défense et maintien des avantages acquis statutaires, conventionnels et locaux, etc...**

Le 5 février 2019, à l'occasion d'une journée d'action nationale, les salarié-e-s de notre secteur se mobiliseront aussi pour :

- **Une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;**
- **Une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFAM), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;**
- **La suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;**
- **Le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;**
- **Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.**

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Notre Fédération CGT Santé, Action Sociale rappelle que ses organisations savent prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Julie MASSIEU  
Co-animatrice espace revendicatif



FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.  
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX  
Tél. : 01.55.82.89.30 - Fax : 01.55.82.89.29

E-MAIL : [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org)

Documentation Générale n° 07  
Circulaire Générale n°02

Montreuil,  
le 24 janvier 2019

## **Action interprofessionnelle du 05 février 2019**

***La Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. appelle à se mobiliser pour manifester notre colère en opposition aux orientations du gouvernement et du patronat :***

- 24 heures d'arrêt de travail.***
- Participation massive aux initiatives organisées dans les territoires.***

Camarades,

Malgré la contestation qui s'exprime dans la rue par les citoyens, ainsi que par les luttes et les initiatives de la C.G.T., le Président de la République poursuit sa politique antisociale au service des plus riches, au service du patronat et de ses privilèges.

Pendant que le gouvernement annonce des mesurètes sociales à doses homéopathiques, qu'il se moque de la colère, de la révolte en la réprimant par la force, les actionnaires des grandes entreprises perçoivent 57 milliards d'euros pour l'année 2018.

Cette financiarisation de la société, sous couvert des doctrines économiques libérales de l'Europe, détruisant nos systèmes de solidarité et contribuant à creuser le fossé entre les couches populaires entraînent la misère, la pauvreté, le chômage de masse,...

La convergence des colères doit permettre l'élévation du rapport de force et exiger :

- *Un SMIC à 1 800€.*
- *Une augmentation générale des salaires, traitements et pensions.*
- *Une véritable justice sociale, notamment par l'arrêt immédiat de l'évasion fiscale et des milliards de cadeaux aux entreprises (CICE, perte de responsabilité, ISF,...).*
- *Que cesse la répression à l'égard de nos jeunes, du Peuple qui lutte, des militants syndicaux.*
- *L'arrêt de tout processus de privatisation des biens communs, notamment l'appropriation des moyens de production par l'intervention des travailleurs.*
- *L'abrogation des réformes sur le travail, sur notre système de protection.*

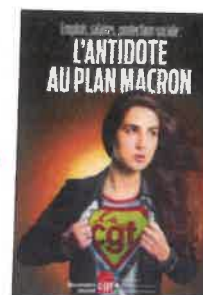
**VIVE LA LUTTE, VIVE LA SOLIDARITE**

Recevez, Cher(e)s Camarades notre salut fraternel et syndicaliste.

**Le Secrétariat**







## **Salaires. Emploi. Protection Sociale : mobilisation générale**

### Sécurité Sociale

### MSA

Depuis deux mois, des centaines de milliers de personnes manifestent leur colère contre les fins de mois de plus en plus difficiles, la pauvreté grandissante chez les travailleurs, les privés d'emploi et les retraités.

### RSI

Les annonces du gouvernement, telle la « hausse » de la prime d'activité de 100 € n'ont convaincu personne. Macron affiche son mépris de classe en nous conseillant de « traverser la rue », « d'avoir le sens de l'effort » et d'arrêter de « déconner ».

### Mutualité

Il refuse de répondre aux revendications de justice sociale qui s'expriment. Les grèves massives, en intersyndicale, dans le Service Public de l'emploi ou la Sécurité Sociale sont pourtant des messages forts envoyés au gouvernement.

### Retraite et Prévoyance

La mobilisation des « Gilets Jaunes » se poursuit. La détermination des manifestants reste intacte malgré la violente répression qu'ils subissent. Partout sur le territoire, on assiste chaque samedi à un déploiement de forces de l'ordre sans précédent.

### Aide et Maintien à Domicile

Arrestations arbitraires, répression aveugle, arme de dissuasion frappent les manifestants causant des blessures parfois irréversibles. Cette violence étatique est inacceptable. Elle doit cesser.

### Pôle Emploi

Dans une dérive toujours plus autoritaire, le gouvernement en profite pour durcir l'arsenal législatif remettant ainsi en cause notre liberté de manifester, fondement même d'une société démocratique. Il entend museler le peuple pour faire taire toute contestation sociale.

### Missions Locales/PAIO

De plus, il met en place une police des chômeurs, véritable dispositif pour criminaliser les privés d'emploi plutôt que de lutter enfin contre le chômage.

### Régies de Quartier

Parallèlement Macron lance son « grand débat national » : de la poudre aux yeux. Thématiques inspirées par l'extrême-droite, publics choisis, réponses orientées : ne tombons pas dans le piège !

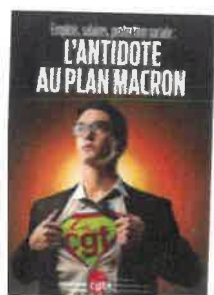
### Associations/Divers

Nous ne participerons pas à cette mascarade. La CGT ne doit pas servir de caution. Pas besoin de ce « grand débat national » pour décréter l'augmentation des salaires et améliorer nos conditions de vie. La CGT a toujours porté ces revendications.

**Fédération Nationale Cgt des Personnels des Organismes Sociaux**

263, rue de Paris Case 536—93515 Montreuil Cedex — Tél. : 01 55 82 87 01 — Fax : 01 48 59 24 75

[fede@orgasociaux.cgt.fr](mailto:fede@orgasociaux.cgt.fr)—[www.orgasociaux.cgt.fr](http://www.orgasociaux.cgt.fr)





Par contre, organisons partout où cela est possible des assemblées générales, mettons en débat, à partir de nos revendications, dans nos organismes, la généralisation de la grève.

Nous devons également réfléchir à la construction d'une grande journée de grève et de manifestations regroupant l'ensemble de notre champ fédéral, notamment sur la question des salaires.

Augmenter sans attendre les salaires, les retraites et les minima sociaux, c'est possible car de l'argent il y en a : 2018 est une année record avec 57 milliards de dividendes versés aux actionnaires en hausse de 12%, contre 1.5% pour le SMIC. La fraude fiscale atteint des records, estimée à 100 milliards d'euros.

Pour gagner la justice sociale et la transformation de la société nous appelons tous nos syndicats CGT à s'impliquer dans les luttes existantes partout où sont partagées nos valeurs et nos revendications : SMIC à 1800 €, augmentation des minima sociaux, fin des exonérations de cotisations sociales, rétablissement de l'ISF...

Allons à la reconquête de notre Protection Sociale, à la défense du salaire socialisé et la mise en place d'une Sécurité Sociale à 100 % ! Combattons fermement la remise en cause de notre modèle social, de nos retraites, de l'assurance chômage...

Amplifions les mobilisations en cours dans de nombreux secteurs :

- **le 29 janvier**, grève et manifestations en intersyndicale dans le Régime général de Sécurité Sociale, la Msa et le Rsi,

- **le 31 janvier**, à l'appel de l'intersyndicale des Retraités, pour la défense de nos retraites

- **le 5 février**, grève et manifestations interprofessionnelles. **POUR RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE**

« *La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat.* »

Henri KRASUCKI

Fédération Nationale Cgt des Personnels des Organismes Sociaux

263, rue de Paris Case 536—93515 Montreuil Cedex —Tél. : 01 55 82 87 01 — Fax : 01 48 59 24 75

fede@orgasociaux.cgt.fr—www.orgasociaux.cgt.fr





# En grève le 5 février, les **bonnes raisons** de se mobiliser

## **Pour gagner, il faut lutter dans les entreprises**

**Le mécontentement et la colère**, vis-à-vis du gouvernement, montent chaque jour un peu plus chez les salariés, les retraités et les privés d'emplois. Le sentiment de déclassement dans la société et d'abandon, **l'accroissement des inégalités sociales** entre les très riches et les autres, le **recul des services publics** et de **l'accès aux droits fondamentaux**, etc...constituent l'essentiel des griefs à l'encontre du Gouvernement et d'Emmanuel Macron.

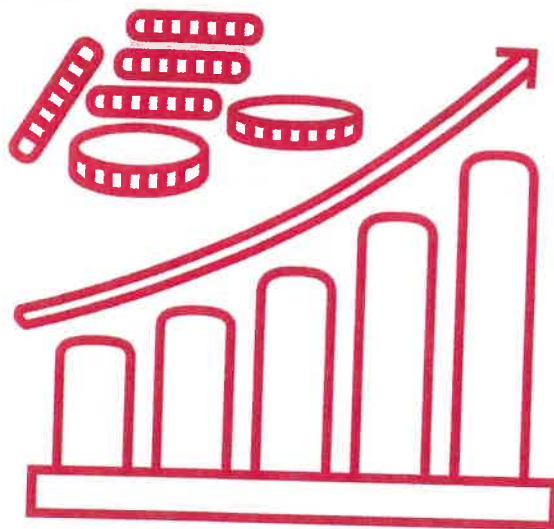
**Le blocage de l'économie** ne se fait pas seulement autour des ronds-points. Depuis plus de deux mois, le MEDEF dort sur ses deux oreilles. **La CGT appelle à agir là où les richesses sont produites et détournées** au profit de quelques-uns, dans les entreprises. La grève et l'arrêt de la production, pendant au moins 24 heures, peuvent infléchir le tandem patronat-gouvernement.



**Le Gouvernement, toujours aussi sourd aux attentes sociales**, doit changer de braquet et le patronat doit se mettre à la table des négociations pour que le monde du travail obtienne **une autre répartition des richesses**, en favorisant les investissements, la R&D, l'augmentation générale des salaires, la réduction du temps de travail, des embauches en CDI et l'amélioration globale des conditions de travail, en un mot, qui **favorise le travail au détriment du capital**.

## **L'urgence sociale, c'est l'augmentation générale des salaires.**

Pour la FTM-CGT, la sortie de crise, la relance de l'activité industrielle et économique du pays passent par **l'augmentation générale des salaires de façon conséquente et durable**.



Dans ce sens, elle demande que dans la branche :

- **Le salaire minimum soit réévalué pour être porté à 1 800€ bruts** par mois pour les salariés sans diplômes et/ou qualification reconnue.
- **Une échelle des salaires de 1 à 5** pour reconnaître l'expérience professionnelle, les qualifications et les diplômes.
- **Le doublement du salaire et de la qualification sur la carrière professionnelle.**
- **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** car l'écart de salaire entre les femmes et les hommes demeure à 25%. Les femmes continuent à être pénalisées dans leur évolution de carrière subissant à tous les niveaux un plafond de verre inacceptable.

## C'est possible !

**Le patronat ne peut pas se cacher derrière l'argument de la crise économique,** la compétitivité, la concurrence, etc...pour ne pas augmenter les salaires. Pour exemple, les 40 plus grandes entreprises du pays viennent de verser **57,4 milliards d'€ de dividendes à leurs actionnaires**, dont les coffres-forts débordent déjà. Cela fait de la France la championne de monde 2018... du versement de dividendes Nos voisins européens ne sont pas en reste. Pour 2019, 439 entreprises en Europe vont verser 350 milliards d'euros à leurs actionnaires, soit une progression de 4,8 % sur un an. Ce « **pognon de dingue** », comme dirait le président de la République, **est celui des salariés, des retraités et des précaires qui l'ont généré grâce à leur travail. Il doit servir à autre chose que l'enrichissement de quelques-uns au détriment des autres.**



## L'industrie c'est l'avenir

La financiarisation et la spéculation attaquent et sclérosent l'industrie dans le pays. Elles vampirisent les profits et empêchent le développement des filières dans les territoires. L'Etat continue d'accorder généreusement près de **230 milliards d'€ par an d'argent public aux entreprises**, sous forme d'exonération de cotisations sociales et fiscales, sans contrôle ni contrepartie. Cette politique de la terre brûlée nous amène dans le mur...

Pour la FTM-CGT, il faut immédiatement **arrêter ces cadeaux fiscaux et mettre en place une politique industrielle** qui participe au développement et au rayonnement du pays. Une industrie **répondre aux besoins de la population**, tenant compte du **respect de l'environnement et des conditions sociales**. Les industries de la Métallurgie ont un rôle essentiel pour y parvenir.



## Un socle social de haut niveau.

L'UIMM, le patronat de la branche, doit prendre ses responsabilités pour que les entreprises gagnent en attractivité de manière à fidéliser les salariés d'aujourd'hui et attirer les jeunes diplômés dont les qualifications sont indispensables.

Dans ce sens, les négociations nationales débutées il y a plus de 2 ans tournent le dos à ces objectifs.

Jusqu'à présent l'UIMM fait pression sur les organisations syndicales afin d'obtenir des accords au rabais pour les salariés.

**Pour la FTM-CGT ces négociations sont, au contraire, l'occasion de gagner des nouveaux droits de haut niveau et notamment une Convention Collective Nationale.**



L'UIMM et le Gouvernement veulent accélérer la suppression des 76 branches territoriales de la Métallurgie avant même la fin des négociations en cours. Les conséquences seraient graves en matière de salaires, de conditions de travail et acquis sociaux, telles que les primes d'ancienneté, de vacances, de panier...).

## Mobilisons-nous le 5 février



L'intervention des salariés de la métallurgie est indispensable et urgente pour contraindre l'UIMM. La journée d'actions et de mobilisations proposée par la CGT, le 5 février, doit permettre de montrer notre niveau d'exigence.

**La FTM-CGT appelle les salariés de la branche à définir leurs revendications avec leur syndicat CGT** pour obtenir satisfaction.

Le 5 février, dans nos entreprises intervenons, **interpellons les employeurs par des débrayages et des blocages de production.** Manifestons en territoires, dans nos bassins d'emplois, en répondant aux appels organisés par la CGT.

Construisons ensemble

la  
cgt



Fédération Banques & Assurances

5 février 2019

Janvier 2019

57 400 000 000 Euros

**57 milliards d'euros**, c'est le montant des dividendes versés en 2018 par les grandes entreprises françaises à leurs actionnaires.

Ces 57 milliards d'euros, ne vous font ils pas bondir ?

Le capital, et oui c'est lui. Il s'en met plein les poches : 1 % de la population mondiale possède plus que tous les autres réunis. Nous sommes ces « autres » 99 %.

Dans le même temps, ces 57 Milliards d'euros, viennent percuter l'actualité de notre société en quête **d'égalité, d'équité, de fiscalité juste, d'augmentations de salaires, d'une augmentation du SMIC et de meilleurs services publics.**

Et depuis des mois, la colère sociale monte, des centaines de milliers de personnes, gilets jaunes, gilets rouges, blouses blanches, robes noires continuent de manifester pour une véritable réponse à la crise subie par les citoyens.

Nous le savons, les quelques mesurettees annoncées par le président Macron ne sont pas à la hauteur du mal vivre aujourd'hui.

**Une de ces mesurettees, une prime au goût amer**

Sans cotisation elle met en danger notre système de sécurité sociale basé sur la solidarité inter générationnelle, défiscalisée elle met en danger l'ensemble des services publics.

Croyez-vous que sans ce coup de pouce fiscal et les exonérations de cotisations nous en aurions bénéficié ?

Cette prime, nous allons l'accepter car elle répond à un besoin immédiat des salarié-e-s.

Notre véritable revendication reste l'augmentation des salaires qui permet à chacun de vivre dignement.

Nous devons faire converger les luttes pour amplifier le rapport de force pour gagner :

**Au niveau national :**

- Un smic à 1800 € ce qui entrainera une revalorisation des grilles salariales
- Augmentation des pensions de retraite et des minima sociaux
- Financement de la sécurité sociale basée sur les cotisations et non sur la CSG
- Une remise à plat de toute la fiscalité

**Dans les branches et les entreprises de nos secteurs :**

- = Une augmentation réelle des salaires partout et pour tous les salarié-e-s
- = Une réelle prise en compte de l'égalité professionnelle
- L'amélioration de nos conditions de travail

**Pour plus de justice sociale parce que demain se construit aujourd'hui.**



TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 5 FEVRIER

Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance

Case 537 | 263 Rue de Paris 93515 - Montreuil Cedex | Tél : 01 55 82 77 87 | Email : fspba@cgt.fr | www.fspba.cgt.fr





28 janvier 2019

## Le 5 Février, toutes et tous mobilisés !

**Gouvernement et patronat restent sourds aux besoins de la population et aux revendications des travailleurs. Ils portent l'entière responsabilité de la grogne actuelle.**

Dans nos secteurs industriels de nombreuses luttes sont menées par les travailleurs, tels que les conflits chez EDF contre la privatisation des barrages hydroélectriques, dans le nucléaire avec plus de 100 points de revendications (dont une partie a été gagné le 23 janvier), dans le thermique à flamme chez EDF et UNIPER avec des travailleurs en grève reconvertible comme sur Gardanne depuis le 7 décembre 2018, à Cordemais, Le Havre et Saint Avold.

Un conflit d'ampleur s'est engagé dans les stockages gaz de Storengy depuis une dizaine de jours, reprenant les revendications transverses à toute la branche professionnelle des IEG sur le pouvoir d'achat couplé à des cahiers de revendications locaux.

Nous pouvons aussi rappeler le mouvement du printemps 2018, à la distribution, sur les questions essentielles pour les citoyens du service public de l'énergie, des salaires, de la reconnaissance et pour l'amélioration des conditions de travail des agents. Dès lors les directions ont répondu par la seule répression syndicale.

Les différentes manifestations et initiatives menées par les retraités et les inactifs pour leur pouvoir d'achat, la suppression de l'augmentation de la CSG ou l'amélioration des prestations CAMIEG participent aussi de cette période d'insatisfaction sociale grandissante.

Dans ce contexte, la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie CGT appelle l'ensemble des salarié-e-s et retraité-e-s/pensionné-e-s, à s'emparer de la journée de grève généralisée interprofessionnelle du 5 février 2019 pour créer les conditions de l'élévation du rapport de force et revendiquer :

- **Une augmentation de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux :**

**Pour les travailleurs de l'énergie :** atteindre une entrée de grille de salaire pour à 1 800 € (GF1 NR10 pour les IEG).

**Pour les retraités :** l'augmentation des salaires alignée sur le salaire moyen et pour les IEG le minima pension au NR 100 (il n'a pas augmenté depuis 10 ans), c'est du ressort des patrons des IEG.

- **Le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions issues des préconisations pour un service public de l'énergie.**
- **L'arrêt des répressions syndicales dans toutes les entreprises.**
- **Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.**

### Contact

01 55 82 78 00  
luttes@fnme-cgt.fr

[www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)



**FNME CGT**

263 rue de Paris 93516  
MONTREUIL Cedex

**Fédérer les Énergies**

La FNME CGT créera les conditions de construire dans la durée et en convergence, avec toutes nos organisations CGT, avec les gilets jaunes, les stylos rouges, les blouses blanches, les citoyens qui portent nos valeurs et expriment les mêmes revendications, les actions pour gagner.

**Le 5 février 2019, la FNME CGT appelle les travailleurs à 24h de grève et à participer aux initiatives d'actions pour généraliser la grève dans toutes les entreprises.**

[Télécharger le Tract](#)

**Contact**

01 55 82 78 00  
luttas@fnme-cgt.fr

[www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)



**FNME CGT**

263 rue de Paris 93516  
MONTREUIL Cedex

*#Fédérer les Énergies*



# APRÈS LE NOUVEL AN, UNE NOUVELLE ÈRE, ELLE DÉMARRE LE 5 FÉVRIER

**I**l n'est plus utile de préciser que le pays connaît une crise sociale majeure. Les multiples mouvements sociaux parlent d'eux-mêmes. Les causes en sont, les politiques menées par les gouvernements successifs, qui ont précédé le gouvernement actuel, ce gouvernement, pleinement décomplexé, affichant et assumant sans scrupules d'être au service des plus riches, du grand patronat.

Pour 2019, ce sera sous diverses formes (exonérations de cotisations, CICE, baisse de la fiscalité...), 260 milliards d'euros d'argent public, nos impôts, qui seront octroyés aux entreprises, sachant que ce sont les plus grandes et les plus profitables qui en bénéficieront le plus.

Ce même gouvernement, avec à sa tête un président arrogant, méprisant, insultant. Il n'y a que lui qui a raison, à l'entendre, on n'a rien compris, nous sommes des Gaulois réfractaires, on n'a qu'à « traverser la rue », il faut en finir avec « le pognon de dingue » attribué en aide sociale, il faut que les pauvres arrêtent de déconner, il faut que le peuple du pays fasse enfin les efforts qu'il n'a jamais faits.

14 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté soit 9 millions de personnes dont 30 % ont un emploi. 6,2 millions de personnes sont privées

d'emploi. 0,3 % d'augmentation des retraites, dans le même temps une inflation de 2 % et une augmentation de la CSG de 1,7. Cette augmentation appliquée aux revenus du travail en compensation d'une baisse des cotisations sociales, énième cadeau aux entreprises qui ont distribué 57 milliards de dividendes en 2018.

On se remet difficilement de la crise de 2008 disent-ils : en 2007 la fortune personnelle du premier actionnaire L'Oréal était de 17 milliards, aujourd'hui elle est de près de 40 milliards ! De même pour le propriétaire de LVMH, 70 milliards de fortune personnelle, la liste pourrait être longue de ce 1 % du pays à qui le gouvernement a « rendu » 4,5 milliards en supprimant l'ISF....

**Et ils n'arrêteront pas, en réponse aux mouvements sociaux, on va faire un « grand débat », eh bien oui, on connaît bien cette méthode dans les entreprises et les branches professionnelles, ça s'appelle le « dialogue social », ça dure des heures, des jours, et se traduit par des régressions de nos droits et nos acquis.**

**Le mouvement des Gilets jaunes a une assise territoriale et interprofessionnelle. À l'inverse des « randonnées pédestres » dans les villes (sur des parcours prévus à l'avance) que sont devenues les manifestations (intersyndicales ou pas), les Gilets jaunes occupent l'espace en permanence (ronds-points) et leurs mobilisations chaque samedi sont à l'image des violences du grand capital subies par le monde du travail : radicales et généralisées.**

**MAIS BLOQUER L'ESPACE PUBLIC, C'EST NE VISER QU'UN INTERLOCUTEUR : LE GOUVERNEMENT !**

Il est certes responsable d'une partie des problèmes mais le réel commanditaire, le

« donneur d'ordre » des lois Travail, de la pression sur les salaires, de la hausse de la CSG ou de la privatisation de la Sécu, c'est le grand capital !

Le grand capital n'a que faire que les ronds-points soient occupés et que quelques vitrines volent en éclat chaque samedi! **Pour le toucher au cœur, aucune autre méthode n'existe que bloquer l'économie, la machine à profits.**

**IL NOUS FAUT AUGMENTER LE RAPPORT DE FORCES.**

**POUR CE FAIRE, LA QUESTION DE LA GRÈVE EST INCONTOURNABLE !**

**LA CGT APPELLE, LE 5 FÉVRIER, À UNE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE BLOCAGE DE L'ÉCONOMIE.**

**➔ ALORS ALLONS-Y, TOUS ENSEMBLE, TRAVAILLEURS, PRIVÉS D'EMPLOI, RETRAITÉS, ÉTUDIANTS, GILETS JAUNES, STYLOS ROUGES, BLOUSES BLANCHES...**

**➔ NOS REVENDICATIONS, NOS SOUFFRANCES, NOTRE DROIT À VIVRE DIGNEMENT SONT LES MÊMES...**

**➔ ALORS, TOUS ENSEMBLE, FAISONS DU 5 FÉVRIER UNE MARCHÉ VERS D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !**

# Informations Fédérales

## 5 FÉVRIER 2019 GRÈVES ET MANIFESTATIONS

### SOMMAIRE

- 5 février 2019. Grèves et manifestations.
- Tract CGT. Ça serait mieux dans notre poche !
- Une campagne CGT revendicative aux élections Chambres d'agriculture.

A l'appel de la CGT, journée de grèves de 24 heures dans toutes les entreprises et les services, manifestations dans les rues, gilets routes et banderoles revendicatives.

Le mécontentement s'exprime avec force sous de multiples formes. De nombreuses luttes sont engagées dans nos professions. Des gains importants de la CGT dans nombre d'entreprises, de Hennessy à Perrier en passant par Doux ou Bel, confirment la volonté de résister aux mauvais coups patronaux et gouvernementaux et d'agir pour nos revendications salariales, notre protection sociale, nos droits syndicaux et libertés.

La fédération appelle tous ses syndicats à s'emparer avec détermination dans cette journée de luttes qui vient à point, pour construire des convergences de combat avec toutes et tous ceux qui sont engagés dans des initiatives multiformes pour mettre à bas les pratiques de Macron et du Medef.



*Les travailleurs et le syndicat CGT de Banania (80) en lutte pour la défense de l'emploi et le développement industriel*

**Partout et à tout moment, renforcer la CGT, élément essentiel du rapport des forces**  
*Les pots de la fraternité sont engagés pour placer le FNI 2019, des adhésions sont réalisées, des syndicats CGT créés, les soldes du matériel 2018 sont réglés chez Benedicta, Madrange, Bonduelle, Yoplait, Elivia...*





Montreuil, le 22 janvier 2018

Mesdames et Messieurs les Ministres  
de l'Education Nationale,  
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation  
des sports  
de l'Agriculture,  
des Finances  
des Affaires Étrangères  
du Travail

REF. 002-19

**Objet : Préavis de grève pour le 5 février.**

Madame, Monsieur le Ministre,

La confédération Cgt appelle à faire du **5 février** une journée interprofessionnelle de manifestations pour porter les revendications des salariés en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail, de protection sociale et de service public.

Organisation confédérée, la Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour la journée du **5 février**.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.  
En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **5 février**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet: [www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org) e-mail [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)





# LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective. La Fédération CGT des Services publics s'en félicite

Nous condamnons la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. Les réponses apportées à ce stade ne sont clairement pas à la hauteur des attentes.

C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans la Fonction publique, le gouvernement maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales. Il persiste dans sa volonté de briser le Statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.

Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, alors que s'exprime la volonté de pouvoir tout simplement vivre sans la peur du lendemain, le gouvernement prévoit :

- de généraliser la possibilité du recrutement contractuel, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers

- d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire

- de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels

Ces orientations sont combattues par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Alors que le « grand débat national » doit traiter des services publics et de la réforme de l'Etat, Darmanin et Dussopt maintiennent les orientations

régressives du projet de loi Fonction publique. Cette situation nous conforte dans notre analyse du caractère factice du « grand débat national ». Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

**C'est pourquoi la CGT appelle à une journée de grève le 5 février et à mettre partout en débat le prolongement de l'action.**

## Nous revendiquons

- **Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé** sur la base du SMIC à 1 800 euros, des pensions et des minima sociaux ;
- **Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;**
- **L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics**, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires
- **Le recrutement massif d'emplois statutaires** et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;
- **L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;**
- **La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement**

**UN PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE MOIS DE FÉVRIER PERMETTANT DE COUVRIR LES DÉCISIONS D'ACTION PRISES LOCALEMENT ET NATIONALEMENT.**

**FIER-E-S**  
D'ÊTRE  
FONCTIONNAIRES



Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Courriel : .....  
Collectivité employeur : .....



À remettre à un militant CGT ou envoyer à :  
Fédération CGT des Services publics | Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : [fdsp@cgt.fr](mailto:fdsp@cgt.fr) | Site internet : [www.cgtservicespublics.fr](http://www.cgtservicespublics.fr)

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

*J'adhère !*









**FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) • [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

Montreuil, le 28 Janvier 2019

**5 FEVRIER**

## **LE 5 FEVRIER : TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER**

Depuis plusieurs années, la politique économique et sociale menée dans notre pays, et tout le monde occidental, vise à favoriser le capital au détriment du travail. Cela se traduit par des versements de dividendes toujours plus importants et des salaires toujours plus compressés. Cette réalité est vécue dans toutes les entreprises du pays et notamment celles des activités postales et des télécommunications.

Pour la CGT, il y a urgence à se mobiliser pour inverser cette politique et gagner des droits et garanties de haut niveau. Le mouvement social n'est pas atone. Au-delà des gilets jaunes, de nombreuses luttes existent, notamment sur le maintien de l'activité et des emplois. Toutefois, il nous faut aujourd'hui passer à un niveau supérieur dans les luttes, au niveau des entreprises pour que ce soient les salariés qui bénéficient du fruit de leur travail.

**La CGT appelle les salarié-e-s, les agent-e-s, les jeunes comme les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi à se mobiliser ensemble par la grève et les manifestations pour obtenir :**

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux.
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFAM), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.



**LE 5 FÉVRIER,  
TOUS DANS  
L'ACTION !**

**La CGT appelle à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs professionnels, pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019 et débattre des suites à construire dans la durée.**





# 5 FÉVRIER 2019 : SALARIÉ.E.S DU COMMERCE ET DES SERVICES, EN GRÈVE POUR NE PLUS SUBIR !

Notre organisation syndicale n'a cessé d'alerter et de mobiliser dans les entreprises depuis plusieurs années pour lutter contre les attaques perpétrées envers le monde du travail par un pouvoir exécutif agissant en serviteur zélé des plus riches et du patronat.

Dans les entreprises du Commerce et des Services, les bas salaires, les temps partiels contraints, les horaires décalés, les tâches qui dégradent la santé, le management par la peur, le flicage des salarié.e.s, l'anti-syndicalisme, les licenciements abusifs et sans motifs, l'évasion fiscale, le gavage des actionnaires sont des modes de fonctionnement qui durent depuis trop longtemps.

Ils rêvent de libéraliser totalement le travail du dimanche pour l'imposer à toutes et tous : jamais nous ne cesserons le combat pour que le dimanche reste un jour de repos commun.

57 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des grandes entreprises en 2018 et les directions osent affirmer que des embauches, des moyens pour améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires seraient impossibles ! Elles ont choisi leur camp, il est urgent que les travailleurs défendent massivement leur classe !

Pour conquérir la justice sociale, il est indispensable de construire un rapport de force, notamment par la grève, pour imposer au patronat la redistribution des richesses.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des salarié.e.s de ses secteurs d'activité à se mobiliser ensemble par la grève et à rejoindre les manifestations et actions locales, départementales ou régionales qui se dérouleront le mardi 5 février 2019.

## TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, FAISONS PLIER LE PATRONAT ET LE GOUVERNEMENT !





# TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 23 janvier 2019

**ACTION INTERPROFESSIONNELLE**

## **LE 05 FÉVRIER 2019, FACE À L'URGENCE SOCIALE, J'AGIS !**

**Les politiques menées ces dernières années par tous les gouvernements qui se sont succédé, ont eu pour conséquence le creusement des inégalités, le chômage de masse et l'explosion de la précarité. Les Services Publics sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, avec comme conséquence une fracture sociale et territoriale. Ces politiques destructrices ne sont pas une fatalité. Agissons !**

Les cheminot(e)s sont confrontés à une probable 5<sup>ème</sup> année de gel des salaires, des suppressions massives d'emplois dans le GPF, en particulier via la massification de la sous-traitance, l'externalisation et plus largement une productivité exacerbée qui pèse sur les conditions de travail et le quotidien des cheminots.

Tout cela alors que le budget 2019 prévoit le versement d'un dividende à hauteur de 537 millions d'euros et un bénéfice évalué à 700 millions d'euros.

Dans le même temps, le gouvernement poursuit sa feuille de route libérale avec en ligne de mire l'ouverture à la concurrence, les transferts de personnels et l'abaissement des droits sociaux des cheminots.

Dans ce contexte, la Fédération CGT appelle les cheminots à prendre part aux initiatives et manifestations organisées sur tout le territoire le 05 février prochain, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle.

### La CGT revendique :

- L'augmentation générale des salaires et pensions ;
- L'ouverture de négociations sur l'emploi pour répondre aux enjeux du Service Public et améliorer les conditions de travail ;
- L'arrêt de toutes les restructurations en cours dans le GPF ;
- L'arrêt de la sous-traitance massive et la réinternalisation de la charge ;
- Une réforme de la fiscalité avec une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- La suppression des aides publiques aux entreprises (CICE et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- Le développement des services publics et particulièrement du ferroviaire, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- Le respect des libertés publiques telles que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

**Un préavis de grève a été déposé par la Fédération CGT des Cheminots couvrant la période du lundi 04 février 2019 à 20h00 jusqu'au mercredi 06 février à 07h55.**





la  
cgt

ÉDUC'  
ACTION

De la Maternelle à l'université

IL y a URGENCE

Mardi  
5 FEVRIER

Unis  
pour  
gagner

EN GREVE  
POUR REpondre  
à  
L'URGENCE SOCIALE

■ Depuis des mois, la CGT dénonce:

- ◆ les attaques contre les salaires, la baisse des pensions et minima sociaux
- ◆ les attaques contre la protection sociale
- ◆ les réformes porteuses de régression sociale pour l'Éducation nationale et ses personnels.

■ Pour la CGT Éduc'action:

Baisse des financements publics + privatisations dans les services publics

➔ Augmentation de la fracture sociale et des inégalités entre les territoires de plus en plus de citoyens sans services publics de proximité

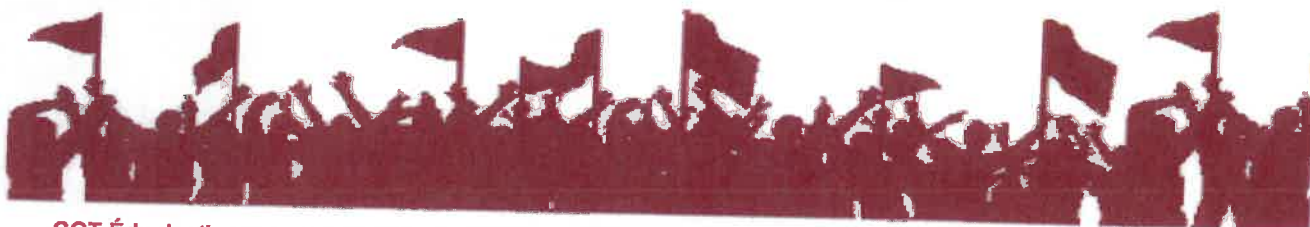
Contre les réformes des lycées professionnels et des LGT

Contre les suppressions de postes

et l'affaiblissement du service public d'Éducation

Contre la restriction des libertés pédagogiques

Contre la généralisation de la précarité dans l'Éducation nationale



- ◆ hausse du point d'indice
- ◆ augmentation immédiate de 400€ pour toutes
- ◆ aucun salaire inférieur à 1800€ nets
- ◆ abrogation du PPCR et du RIFSEEP (rémunération au mérite)
- ◆ abrogation du jour de carence
- ◆ maintien de la retraite par répartition, basée sur le salaire socialisé (les cotisations)
- ◆ retraite à plein traitement (75% des 6 derniers mois) à 60 ans et/ou 37,5 années de cotisation
- ◆ fin de la CSG qui transfère le financement de la sécurité sociale par le salaire vers l'impôt



### ■ Exigeons des investissements pour l'École :

- \* baisse des effectifs dans toutes les classes;
- \* des personnels en nombre: 1 Aed/ 75 élèves (1/50 en Éducation prioritaire) et 1 CPE/ 250 élèves (1 minimum en éducation prioritaire);
- \* une carte de l'Éducation prioritaire établie sur des critères objectifs et partagés par les personnels incluant les lycées;
- \* des moyens à la hauteur des besoins en éducation prioritaire pour donner plus à celles et ceux qui ont moins;
- \* abandon de la réforme territoriale et de la fusion des académies;
- \* diminution du temps de service de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale;
- \* financement des services publics et leur extension en taxant le capital;
- \* titularisation de l'ensemble des non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.

### ■ Exigeons une École émancipatrice :

- \* retrait des réformes Blanquer des lycées généraux, technologiques et de la voie professionnelle;
- \* abrogation de la loi ORE et fin de la sélection à l'entrée de l'université;
- \* gratuité des inscriptions à l'université
- \* ouverture de concertation avec les personnels pour une École rompant avec la reproduction sociale;
- \* collège unique réellement démocratique;
- \* lycée unique et polytechnique assurant à toutes et tous un enseignement général et professionnel.

**Ensemble, exigeons la fondation d'une École actrice de la transformation sociale assurant la construction collective d'une culture commune**

Pour rejoindre la CGT Educ'action :

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
Métier : \_\_\_\_\_  
Lieu d'exercice : \_\_\_\_\_

